

Le problème de l'emploi

Pierre Harvey

Volume 37, numéro 4, janvier–mars 1962

Aspects de l'économie canadienne

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001706ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001706ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, P. (1962). Le problème de l'emploi. *L'Actualité économique*, 37(4), 713–733. <https://doi.org/10.7202/1001706ar>

Le problème de l'emploi

C'est, sans contredit, le problème de l'emploi qui a surtout attiré l'attention des observateurs sur les difficultés auxquelles a fait face l'économie canadienne des dernières années. Jusqu'à 1960, on n'avait voulu voir, dans la persistance d'un niveau de chômage élevé, après la reprise cyclique de 1958-59, qu'une prolongation du sous-emploi, au delà de la reprise elle-même, par suite d'un simple retard d'ajustement. Il s'agissait donc d'attendre que la reprise ait duré assez longtemps pour voir éventuellement les taux de chômage retrouver leur niveau «normal» d'après-guerre.

Or, à la fin de 1959, la conjoncture s'orientait de nouveau à la baisse alors que le taux de chômage se trouvait encore nettement au-dessus de 5 p.c., après rectification pour variation saisonnière; le taux le plus bas atteint au cours de ce cycle se situait donc au niveau le plus élevé de la récession de 1954-55. Il devenait alors impossible de continuer à raisonner en terme de «retard d'ajustement» et il fallait au moins admettre que quelque chose de nouveau était en train de prendre forme dans l'économie du pays.

Tous les observateurs ne devaient pas cependant se rendre facilement à cette constatation. La querelle qui devait à ce moment mettre au prise le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances devait permettre aussi à certains économistes d'affirmer leurs convictions «classiques» sur ce point. Malgré sa violente opposition aux thèses du gouverneur de la Banque centrale, le gouvernement fédéral, sous la pression de l'opinion, finit quand même par accepter «l'hypothèse pessimiste» et constitua, en novembre 1960, un comité sénatorial chargé de faire enquête sur les conditions de l'emploi au Canada. Le mandat du comité se trouvait délimité de la façon suivante, selon les termes mêmes des procès-verbaux du Sénat:

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

(. . .) «étudier les tendances relatives aux besoins en main-d'œuvre et à son utilisation au Canada, et faire rapport, en vue d'évaluer les possibilités d'accroître l'emploi et de le maintenir à un haut niveau, et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, (. . .) faire enquête et rapport sur ce qui suit:

- a) l'expansion de l'économie et des autres facteurs agissant sur les possibilités d'emploi, y compris en particulier l'évolution des techniques et,
- b) l'accroissement et les caractéristiques des effectifs de la main-d'œuvre canadienne.»¹

Les termes mêmes du mandat du comité laissaient donc voir, dans une bonne mesure, les hypothèses générales suggérées pour l'explication du sous-emploi: défaut de croissance, progrès technologique et transformation de l'offre de travail. Le comité fit rapport de ses constatations le 14 juin 1961, après avoir reçu l'avis des individus ou groupes intéressés au problème de l'emploi et après avoir aussi pris connaissance de certains travaux de recherches qu'il avait lui-même suscités.

Dans son rapport, le comité du Sénat indique d'abord quelle importance il attache à l'emploi comme indice du niveau d'activité économique:

«Le nombre de gens sans emploi, y lit-on, est l'un des critères les plus importants et le plus communément employé pour apprécier le comportement d'une société libre, et, dans le monde actuel, où règne un conflit idéologique, il est à peine exagéré de dire qu'un haut niveau d'emploi est un objectif qui mérite la priorité absolue.»²

On s'attache ensuite à analyser le problème de l'emploi et à dégager certaines mesures dont on devrait attendre une amélioration de la situation actuelle.

Les rédacteurs du rapport font alors une constatation que d'autres avaient faite depuis longtemps mais qui se trouve, pour la première fois, consignée dans un document officiel:

«Nous voulons d'abord, écrivent les enquêteurs, attirer l'attention sur un problème que nous considérons comme un des plus urgents que le Canada ait à résoudre sur le plan national à l'heure actuelle: la tendance à la hausse du niveau général du chômage.»

On ajoute aussi:

«La caractéristique la plus frappante cependant (du phénomène) c'est la tendance prononcée à la hausse du nombre des chômeurs pendant toute la période (1947 à 1960) et surtout après 1956.»³

1. *Débats du Sénat*, 22 novembre 1960, p. 8.

2. *Rapport du comité spécial du Sénat sur la Main-d'Oeuvre et l'Emploi*, Ottawa, juin 1961, p. 1.

3. *Ibid.*, p. 12.

Une telle affirmation peut surprendre quand on se rappelle, par ailleurs, le climat de prospérité qui a prévalu jusqu'à 1957 et les tensions très fortes qui se sont manifestées sur le marché du travail à certains moments, au cours de l'ensemble de la période d'après-guerre. Nous tâcherons d'abord de résoudre ce paradoxe, pour tirer de cette analyse quelques explications des phénomènes les plus récents.

Notons d'abord, pour expliquer ces phénomènes apparemment contradictoires, qu'une seule année, dans toute la période, a donné lieu à une réduction de l'emploi global, par rapport à l'année antérieure: de 1957 à 1958, en effet, l'emploi annuel moyen a fléchi de 30,000 unités, ce qui constitue en somme un recul faible. Et pour toutes les autres périodes, l'emploi a été constamment à la hausse. On peut donc comprendre alors que malgré les récessions successives et même la stagnation relative des dernières années, un certain climat de facilité ait pu subsister, le cas particulier de 1957-58 étant souvent expliqué par l'énorme investissement de 1956; cet investissement aurait alors été suffisant pour entraîner une substitution notable de l'équipement à la place de la main-d'œuvre. C'est d'ailleurs cette explication qui a donné toute l'importance qu'elle a eu à la «grande peur de l'automatisation» qui a sévi particulièrement à cette époque, et dont on trouve trace dans l'énoncé du mandat du comité sénatorial d'enquête. Pourtant, si l'emploi avait fléchi de 1957 à 1958, on enregistrait quand même, de 1958 à 1959, une augmentation des effectifs à l'ouvrage de l'ordre de 160,000 personnes, suivie d'une autre de 100,000 de 1959 à 1960 et de 94,000 de 1960 à 1961. L'explication de 1957-58 par «l'automatisation» ne tient manifestement pas devant la montée notable de l'emploi qui a immédiatement suivi. Si d'ailleurs on jette un coup d'œil sur le tableau I qui suit, on constate que même en 1958, l'emploi non agricole a donné lieu à une légère hausse et que c'est la réduction de l'emploi agricole qui explique la contraction de l'emploi global, ce qui ébranle encore plus l'hypothèse de la substitution homme-machine, du moins si on l'applique à une aussi courte période. Plusieurs mécanismes d'ajustement ont donc joué sur le marché du travail de la période d'après-guerre et il importe pour la compréhension du problème d'isoler ces mécanismes les uns des autres.

Pour effectuer cette enquête, considérons le problème dans sa plus grande généralité en assimilant la main-d'œuvre (L) à l'offre de travail, et l'emploi (E) à la demande globale de travail. On pourra alors, en tenant compte des effectifs en chômage (C), établir l'identité suivante, à un moment donné :

$$(1.0) \quad L \equiv E + C$$

Comme c'est l'explication de la situation actuelle qui nous intéresse, considérons cette situation comme la résultante d'une série chronologique d'ajustements plus ou moins réussis, dont les effets se sont additionnés les uns aux autres, depuis une période de base qui sera ici l'immédiat après-guerre. Pour deux années successives quelconques, l'identité ci-dessus devient :

$$(1.1) \quad (L_1 - L_0) \equiv (E_1 - E_0) + (C_1 - C_0)$$

En remplaçant pour fin de simplification les différences ci-dessus par l , e et c , on aura pour deux années successives quelconques :

$$(1.2) \quad l \equiv e + c$$

On peut alors poser, qu'à un moment donné, après un certain nombre (n) de périodes depuis l'année de base, les effectifs en chômage (C_n) s'expliquent par l'addition aux effectifs de l'année de base, d'un nombre supplémentaire de chômeurs ($C_n - C_0$) tel que :

$$(2.0) \quad C_n - C_0 = (l_1 - e_1) + (l_2 - e_2) \dots + (l_n - e_n)$$

Et l'évolution des taux de chômage, ceux-ci étant calculés par rapport à l'offre de travail, s'expliquera de même à partir de l'année de base par le rapport :

$$(3.0) \quad \frac{C_n - C_0}{L_n - L_0} = \frac{(l_1 - e_1) + (l_2 - e_2) \dots + (l_n - e_n)}{l_1 + l_2 + \dots + l_n}$$

ou

$$(3.1) \quad \frac{C_n - C_0}{L_n - L_0} = \frac{(l_1 + l_2 + \dots + l_n) - (e_1 + e_2 + \dots + e_n)}{l_1 + l_2 + \dots + l_n}$$

D'une année à l'autre, le nombre des chômeurs augmentera dans la mesure où les accroissements successifs de l'offre de travail (l)

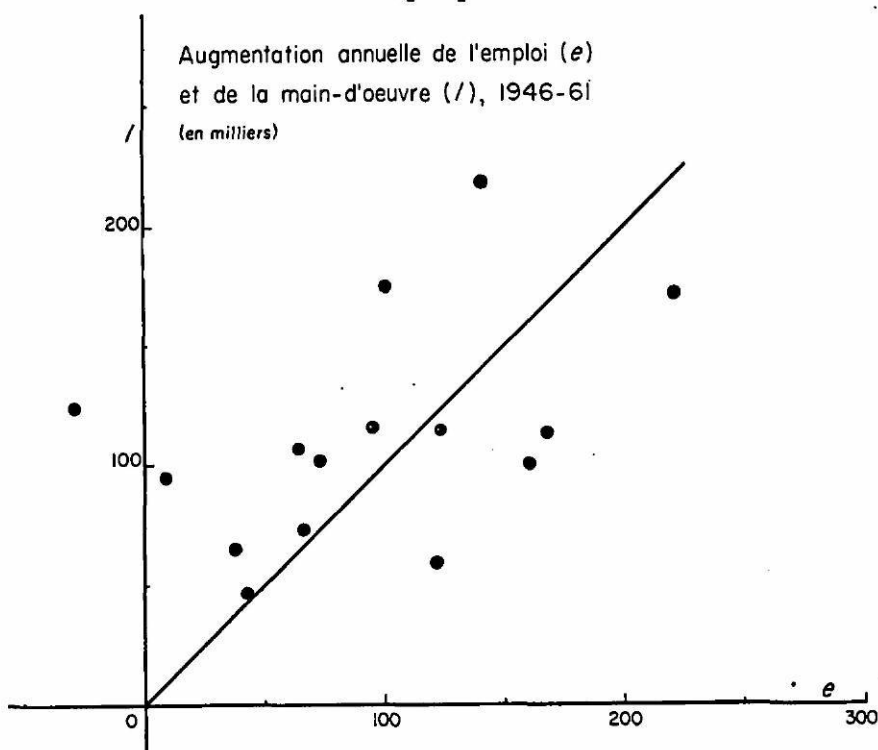
LE PROBLÈME DE L'EMPLOI

dépasseront les accroissements successifs de la demande (e) et le taux de chômage augmentera dans la mesure où le rapport ci-dessus sera supérieur au rapport $\frac{C}{L}$ pour l'année qui sert de point de comparaison.

Portons maintenant sur des coordonnées angulaires (graphique I) les deux séries l et e qui constituent les colonnes 3 et 4 du tableau I. Tous les points situés au-dessus de la bissectrice représentent des années d'addition aux effectifs en chômage, tous ceux qui se trouvent situés en-dessous de la bissectrice représentent des années ayant donné lieu à des réductions des effectifs sans emploi, ces additions et ces soustractions étant mesurées par la distance horizontale à la bissectrice elle-même.

On peut constater immédiatement au graphique I que peu de périodes, dans l'ensemble de l'après-guerre, ont permis d'entamer

Graphique I¹



1. Source: tableau I, colonnes 3 et 4.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

les effectifs en chômage puisque sur quinze points, cinq seulement se trouvent en-dessous de la bissectrice et onze restent au-dessus. Parmi les cinq points situés en-dessous de la bissectrice, l'un, concernant les années 1954 et 1955, peut être considéré comme étant sur la bissectrice elle-même, tellement il s'en éloigne peu.

Tableau I
Additions à l'emploi global d'une année à l'autre, 1946-1961
 (en milliers de personnes)

	EMPLOI			(4) Main- d'oeuvre	(5) Chômage
	(1) Agricole	(2) non agricole	(3) Total		
1946-47.....	- 64	231	167	113	- 53
1947-48.....	- 26	68	42	46	+ 14
1948-49.....	- 19	58	39	67	+ 27
1949-50.....	- 59	121	62	108	+ 45
1950-51.....	- 79	200	121	60	- 60
1951-52.....	- 48	120	72	101	+ 29
1952-53.....	- 33	99	66	73	+ 7
1953-54.....	+ 20	- 12	8	96	+ 88
1954-55.....	- 59	181	122	117	- 5
1955-56.....	- 43	263	220	172	- 48
1956-57.....	- 32	172	140	221	+ 81
1957-58.....	- 32	2	-30	124	+154
1958-59.....	- 20	180	160	101	- 59
1959-60.....	- 17	117	100	175	+ 75
1960-61.....	- 1	95	94	115	+ 21
Total.....	-512	1895	1383	1689	+306
1946-57.....	-442	1501	1059	1174	+115
1957-61.....	- 70	394	324	515	+191

Enfin, trois des cinq points qui se situent en-dessous de la bissectrice représentent des couples d'années postérieures à 1953, année au cours de laquelle la tendance à la hausse des taux de chômage devient visible, compte tenu des variations saisonnières et cycliques. L'addition aux effectifs en chômage n'est donc pas le fait pur et simple d'une brusque rupture de la demande globale de travail au cours des toutes dernières années: si le nombre moyen de chômeurs a eu tendance, comme l'admet enfin le rapport du comité du Sénat, à s'accroître progressivement depuis

nombre d'années, malgré que l'emploi n'ait jamais, ou à peu près jamais décliné, c'est donc que depuis la guerre, le développement de l'offre de travail s'est constamment trouvé en avance sur le développement de la demande, sauf exceptions, et ces exceptions concernent en fait quatre années sur quinze, soit à peine le quart.

Il est intéressant, par ailleurs, d'examiner de plus près ces quatre périodes de surplus de l'accroissement de la demande globale de travail sur l'augmentation de l'offre. On peut en effet assigner à ces années des événements précis qui peuvent, dans trois cas au moins, être considérés comme des variables exogènes dans les modèles courants de fonctionnement du marché du travail. On a en effet enregistré des excédents sensibles de la demande «nouvelle» de travail au cours des périodes suivantes:

- a) de 1946 à 1947, année de retour à l'économie civile après la reconversion de 1946;
- b) de 1950 à 1951, année fortement marquée par les tensions résultant de la guerre de Corée;
- c) de 1955 à 1956, année du grand boom d'investissement résultant d'un afflux de capitaux extérieurs;
- d) de 1958 à 1959, année de récupération après la seule période (1957-58) de l'après-guerre où l'emploi annuel moyen a fléchi, en chiffres absolus.

Ces constatations nous permettent immédiatement une conclusion intéressante en ce qui concerne l'explication des problèmes actuels: pour l'ensemble de l'après-guerre, les accroissements successifs de l'offre de travail ont excédé, d'année en année, les augmentations concomitantes de la demande, sauf intervention de phénomènes extérieurs, peu nombreux d'ailleurs. Ces phénomènes extérieurs semblent avoir exercé sur l'économie une influence assez forte pour masquer temporairement l'engorgement qui se préparait peu à peu sur l'ensemble du marché du travail du pays.

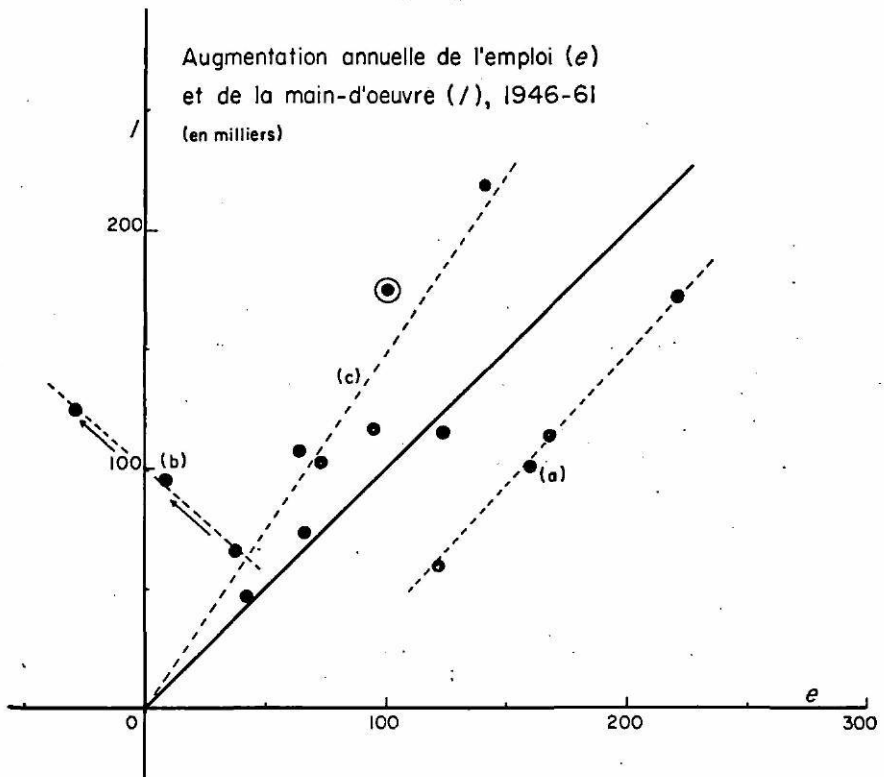
Examinons maintenant d'un peu plus près l'évolution des événements pour suivre la marche de cet engorgement progressif du marché. Pour ce faire, en ignorant le point correspondant aux années 1954 et 1955, on peut répartir tous les autres en trois groupes correspondant aux différentes phases des cycles économiques de l'après-guerre, soit:

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

- les années correspondant à la phase d'accélération à la hausse de la conjoncture, au cours de chaque cycle;
- les années ayant suivi immédiatement le renversement vers le bas de la conjoncture nationale;
- les autres années, c'est-à-dire celles qui correspondent à l'approche, dans chaque cycle, d'un point tournant soit vers le haut, soit vers le bas ou les années correspondant aux sommets et aux creux eux-mêmes.

Le premier groupe comprend les quatre points déjà examinés. Le second groupe comprend trois points et le quatrième le reste. Un point de ce dernier groupe devrait peut-être se trouver dans le second; il est entouré d'un cercle sur le graphique II et correspond aux années 1959-60. Ce déplacement pourrait s'expliquer par la très courte durée du cycle concerné: Nous ignorerons cependant cette particularité dans l'analyse qui suit.

Graphique II¹



1. Source: tableau I, colonnes 3 et 4.

Supposons maintenant, pour fins de simplification, que l'offre de travail est fonction, à un moment donné, de la demande et donc que d'une période à l'autre, toute variation de la demande de travail (*e*) entraîne une variation déterminée de l'offre (*l*), l'ajustement se faisant soit par les fluctuations du chômage déguisé, soit par les variations des taux de participation, soit par les migrations de populations actives; l'écart entre les variations de l'emploi et les variations concomittantes de la main-d'œuvre se traduit alors par les variations des effectifs en chômage. Sur le graphique II, les trois groupes d'années déterminées plus haut ont été sommairement représentés par autant de droites de régression qui permettent de formuler quelques propositions intéressantes: en premier lieu, pour l'ensemble de l'après-guerre, les phases d'accélération de la conjoncture ont entraîné, d'une année à l'autre, un accroissement de la demande de travail (*e*) excédant l'accroissement de l'offre (*l*) d'un chiffre à peu près constant (60,000 personnes environ) quelle qu'ait été par ailleurs l'augmentation de l'emploi et de la main-d'œuvre. De plus, les quatre points qui constituent ce groupe (a) se trouvent chronologiquement distribués plus ou moins régulièrement, de quatre ans en quatre ans, tout au long de la période, puisqu'ils correspondent chacun à un cycle différent. L'excédent de l'accroissement de la demande sur l'accroissement de l'offre étant à peu près constant en chiffres absolus, son effet relatif sur les effectifs sans emploi devait fatalement se trouver progressivement dilué avec l'augmentation constante de la main-d'œuvre au cours de la période. En l'absence de tout autre phénomène, cette première constatation permettrait déjà, à elle seule, d'expliquer et la tendance à la hausse des effectifs en chômage pour l'ensemble de la période, et le fait que cette tendance s'est peu à peu déglagée pour s'affirmer ensuite de plus en plus avec le temps.

Considérons maintenant le second groupe de points (b) sur notre graphique: ils correspondent aux années suivant immédiatement l'inflexion, vers le bas, de la conjoncture. Au cours de ces années, les accroissements de l'offre sont toujours supérieurs aux accroissements de la demande (*e*) et l'accroissement de l'offre est d'autant plus forte que l'accroissement de la demande qui y correspond est plus faible. De plus, ces trois points se trouvent placés

en ordre chronologique de droite à gauche, ce qui signifie que d'un cycle à l'autre, au cours de la période qui suit le point d'inflexion vers le bas de la conjoncture, l'économie ajoute de moins en moins à la demande de travail et de plus en plus à l'offre: les renversements successifs de la conjoncture amènent donc tous une détérioration progressive de la situation dans l'ensemble de la période d'après-guerre. Enfin, comme on le voit au graphique II, toutes les autres phases du cycle ajoutent plus à l'offre de travail qu'à la demande, les accroissements de l'offre étant, en gros, de 40 p.c. supérieur aux accroissements de la demande qui les «expliquent».

Nous pouvons maintenant prendre une vue d'ensemble de la période, en termes d'accroissements de l'offre et de la demande de travail, en intégrant les constatations qui précèdent. Il semble alors que depuis la guerre, mises à part les années correspondant à la phase de plus grande accélération du cycle et celles qui ont suivi immédiatement le renversement de la conjoncture, l'offre de travail s'est toujours trouvée augmentée, d'une année à l'autre, plus que ne l'était la demande et selon une proportion, en gros, à peu près fixe. Pour toutes ces années donc, qui ont pourtant toutes donné lieu à des accroissements de la demande de travail, on constate une augmentation de l'offre qui ajoute, d'année en année, aux contingents antérieurs de chômeurs des effectifs proportionnels aux variations de la demande. Par ailleurs, les phases d'accélération de la conjoncture ajoutaient à la demande un surplus sur l'offre, constant en chiffre absolu, de cycle en cycle; ce surplus de demande venait donc à chaque cycle réduire les effectifs en chômage d'une quantité fixe. Ce surplus se trouvait cependant à perdre de son importance relative à mesure que la main-d'œuvre augmentait en chiffres absolus. Enfin, au cours des années suivant le renversement de la conjoncture, l'accroissement de l'offre se trouvait d'autant plus fort que l'augmentation de la demande était plus faible. Et d'un cycle à l'autre, depuis la guerre, les accroissements de la demande, au cours de cette phase du cycle, se sont trouvés de plus en plus réduits, ce qui est venu ajouter au mécanisme ci-dessus pour porter progressivement, d'un cycle à l'autre, les effectifs en chômage à des niveaux toujours plus élevés.

En termes d'effectifs en chômage, la discussion ci-dessus ne pose pas de difficultés; les conclusions en sont évidentes. Il n'en va pas de même en terme de taux de chômage, car il est bien certain, qu'en soi, une augmentation des effectifs en chômage n'a pas de signification: pour juger de l'état de l'économie, il faut comparer le rythme d'évolution des effectifs en chômage au rythme d'évolution de la main-d'œuvre elle-même.

Pour analyser ce problème, procédons ici encore par groupe d'années, selon la place de celles-ci dans le cycle, en suivant la classification de la page 10. Commençons par le groupe le plus nombreux, le groupe (c). D'après le graphique II, il est évident qu'on peut se représenter la relation qui unit les accroissements de l'offre à ceux de la demande de travail au cours de ces années par:

$$(4.0) \quad l = ke$$

où k est positif et supérieur à l'unité. Ceci étant, d'une année quelconque de ce type à l'autre de la même catégorie, l'évolution des taux de chômage, à partir de la formule (3.1) peut être représentée par:

$$(3.2) \quad \frac{C_n - C_o}{L_n - L_o} = \frac{k(e_1 + e_2 \dots + e_n) - (e_1 + e_2 \dots + e_n)}{k(e_1 + e_2 \dots + e_n)}$$

$$(3.3) \quad \frac{C_n - C_o}{L_n - L_o} = \frac{k w - w}{k w} = \frac{k - 1}{k}$$

Le paramètre k étant de l'ordre de 1.4, le rapport ci-dessus est lui-même de l'ordre de 28 p.c., ce qui est largement supérieur aux taux de chômage que nous avons connus dans l'après-guerre. Si bien qu'on peut affirmer que tout ce groupe d'années a contribué à pousser progressivement vers le haut les taux de chômage, non pas par suite d'un relâchement de la demande de travail comme telle, mais par suite d'une augmentation de l'offre systématiquement et dans des proportions importantes, supérieures à l'augmentation de la demande elle-même. En somme, pour toutes ces années, l'élasticité moyenne de l'offre de travail aux accroissements de la demande a été positive et d'une importance suffisante pour amener un accroissement constant, non seulement des effectifs, mais aussi des taux de chômage.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Naturellement, il s'agit là d'une affirmation concernant le groupe d'années comme tel. L'examen des cas particuliers montre que toutes les années du groupe se sont comportées dans le sens de la moyenne ci-dessus. En effet, en calculant pour chacune des années concernées le rapport $\frac{k-1}{k}$, on obtient:

<i>l</i>	<i>e</i>	<i>k</i>	$\frac{k-1}{k}$
42	46	1.09	9 p.c.
62	108	1.74	45 p.c.
72	101	1.40	28 p.c.
66	73	1.10	9 p.c.
140	221	1.58	37 p.c.
100	175	1.75	43 p.c.
94	115	1.22	18 p.c.

Or, aucune des années de l'après-guerre n'a donné lieu à un taux annuel moyen de chômage de l'ordre de 10 p.c. Toutes les années du groupe ci-dessus, et qui vont de 1947-1948 à 1960-61 ont donc contribué à relever progressivement les taux annuels moyens de chômage, par suite d'un excès constant de l'offre sur la demande de main-d'œuvre et ceci *malgré une hausse constante de la demande*, du moins en ce qui concerne ces années. Notons, pour terminer, que ce groupe renferme sept des quinze années qui constituent la période sous examen. Si nous ajoutons à ce groupe les années du groupe (b) dont la contribution à la hausse des taux de chômage est manifeste et dont le rôle s'accroît, dans ce sens, de cycle en cycle, nous avons tenu compte déjà de dix des quinze années concernées. Si on considère qu'une année (1955) n'a à peu près pas touché les taux de chômage, ajoutant autant à l'emploi qu'à la main-d'œuvre, il ne nous reste plus à examiner que les quatre points du groupe des années qui correspondent à la phase d'accélération des cycles d'après-guerre.

Au cours de ces années, nous l'avons vu précédemment, les différentes augmentations de la demande de travail ont donné lieu à des accroissements de l'offre inférieurs, d'une quantité fixe,

LE PROBLÈME DE L'EMPLOI

aux accroissements de la demande elle-même. Ce qui peut se représenter par :

$$l = e - m$$

À partir encore une fois de l'équation (3.1), nous pouvons écrire que :

$$(3.4) \quad \frac{C_n - C_o}{L_n - L_o} = \frac{-nm}{l_1 + l_2 + \dots + l_n}$$

Les accroissements de main-d'œuvre (l) étant tous positifs, la contribution des années concernées à la réduction des taux de chômage devient donc égale au rapport ci-dessus qui est nécessairement négatif. Comment s'est présentée cette réduction des taux d'un cycle à l'autre? On peut se le représenter en considérant la série des années concernées, indépendamment du reste de la période. Soit donc pour les quatre cas mentionnés :

	l	m	nm	$l_1 + l_2 + \dots + l_n$	$\frac{-nm}{l_1 + l_2 + \dots + l_n}$
1946-47.....	113	60	60	113	-.53
1950-51.....	60	60	120	173	-.69
1955-56.....	172	60	180	345	-.52
1958-59.....	101	60	240	446	-.52

D'un cycle à l'autre, donc, le rapport entre la réduction cumulée du chômage et l'accroissement cumulé de l'emploi se trouve à peu près inchangé, l'année 1951, fortement influencée par la guerre de Corée, ayant donné lieu à une réduction des taux plus importante que celle qui fut constatée au cours des phases d'accélération des autres cycles.

Nous pouvons maintenant, comme nous l'avons fait pour les effectifs, résumer cette discussion portant sur l'évolution des taux de chômage. Depuis la guerre, en dehors des années critiques correspondant aux périodes suivant immédiatement le renversement vers le bas de la conjoncture ou de celles correspondant à la phase d'accélération maxima du cycle, toutes les années ont donné lieu à un excédent de l'offre de travail sur la demande, excédent qui a contribué à pousser progressivement les taux vers le haut. Au cours des années suivant l'inflexion vers le bas de la conjoncture,

cette tendance de fond s'est trouvée fortement accrue par un accroissement de l'offre d'autant plus fort que les augmentations de la demande étaient plus faibles. Seules les années d'accélération maxima des cycles ont contrecarré périodiquement ce mouvement, mais avec une incidence relative décroissante à mesure que s'affirmaient les deux autres tendances signalées. Si donc nous nous sommes trouvés depuis quelques années devant un problème d'emploi de plus en plus aigu, c'est que les forces jouant à la hausse des taux de chômage depuis la guerre, ont fini par noyer le mouvement en sens contraire qui s'affirmait pourtant encore en 1958-59, donc longtemps après que la hausse progressive des taux de chômage fût devenu visible. Si donc nous avons maintenant à faire face à un problème d'emploi important, c'est qu'en termes absolus et en termes relatifs, sauf rares exceptions, la demande de travail a continuellement provoqué une offre plus que proportionnelle à la demande elle-même, amenant ainsi une accumulation progressive de l'excès de l'offre sur la demande.

* * *

L'analyse générale ne nous permet pas cependant d'expliquer directement, comment, à certains moments, la tension a pu être assez forte pour réduire les taux de chômage aux niveaux extrêmement faibles que nous avons connus à deux ou trois reprises depuis la guerre. En faisant intervenir la combinaison des variations saisonnières et des variations cycliques, il est possible cependant de rendre compte du plus clair de ces phénomènes. Nous ne nous engagerons cependant pas sur cette voie dans cet article. Nous voudrions plutôt poursuivre l'analyse en terme de variations annuelles de l'offre et de la demande de travail en cherchant à jeter quelque lumière sur la relation décelée ici entre les accroissements de la demande annuelle moyenne et les accroissements de l'offre qui en résulte.

Nous avons signalé plus haut que l'ajustement en question peut être considéré comme devant porter, à priori, sur trois variables qu'il serait intéressant d'examiner une à une, soit le chômage déguisé, les taux de participation et les migrations de population active. Nous nous contenterons, pour terminer, de considérer un

cation de ressources dans le domaine agricole. Nous considérerons aussi les variations de l'emploi agricole comme des variations du chômage déguisé, puisque nous considérerons le problème en très courte période. Le progrès technique ne donnant normalement ses effets dans ce domaine que sur une période s'étendant au delà de l'année et même au delà du cycle court que nous connaissons depuis la guerre.

Pour aborder ce problème, reprenons l'analyse que nous venons de faire en comparant cette fois les variations de la demande de travail pour emplois non agricoles aux variations de l'offre totale de travail (graphique III). On constate, à l'examen du graphique en question, d'abord, que les années ayant donné lieu à des excédents d'accroissement de la demande de travail sur l'offre sont nettement plus nombreuses si on ne considère que les emplois non agricoles; il y a donc une compensation aux accroissements de l'emploi non agricole sous forme d'une réduction de l'emploi agricole, ce qui peut s'interpréter comme une augmentation de l'offre de travail, pour fins non agricoles, mais provenant du secteur de l'agriculture. En second lieu, les années de l'après-guerre se répartissent ici encore en trois groupes renfermant les mêmes années que les groupes que nous avons constitués à partir du graphique II. Enfin, l'offre totale de travail réagit aux variations de la demande non agricole de travail, au cours des diverses phases du cycle, selon des comportements semblables à ceux que nous avons remarqués concernant la demande totale, mais donnant lieu aussi à des particularités notables.

La première de ces particularités concerne le groupe (a) qui, comme sur le graphique II, se situe ici sous la bissectrice, mais nettement plus à gauche et sans se conformer cette fois à un ordre discernable. L'excédent d'augmentation de la demande venant du secteur non agricole sur l'augmentation de l'offre total est donc nettement plus importante que si on prend en considération la totalité de la demande. Ce qui signifie que la phase d'accélération du cycle joue très fortement sur l'accroissement de la demande non agricole, mais aussi en contrepartie sur l'accroissement de l'offre venant de l'agriculture. Cette phase du cycle engendre à la fois les plus fortes tensions sur le marché du travail non agricole et les

plus forts déplacements de main-d'œuvre de l'agriculture aux autres activités.

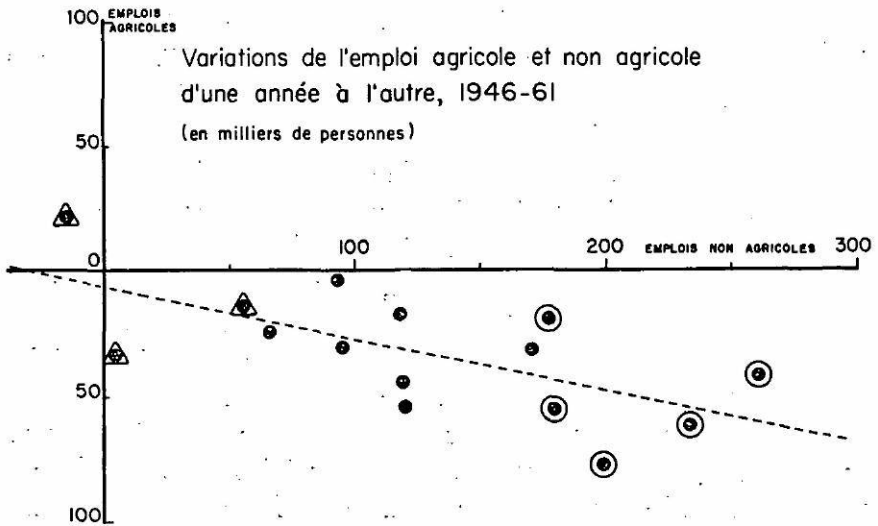
Les années du groupe (b), correspondant, on le sait, au début de la récession, donnent lieu ici à des réactions comparables dans une bonne mesure à ce que nous avons déjà constaté: l'augmentation de l'offre est d'autant plus forte que l'accroissement de la demande est plus faible. Cependant, lorsque l'accroissement de l'emploi non agricole s'évanouit et fait place à une réduction de la demande, l'accroissement de l'offre persiste mais à un niveau inférieur, ce qui se traduit par une augmentation de l'emploi agricole, donc, selon nos hypothèses, du chômage déguisé qui se substitue alors au chômage visible.

Enfin, les années du groupe (c) donnent lieu ici à des accroissements de l'offre qui sont inférieurs aux accroissements de la demande aussi longtemps que ceux-ci concernent des effectifs inférieurs à 100,000 personnes. Au delà, les augmentations de l'offre sont supérieures à celles de la demande, le secteur agricole jouant donc, dans ces phases du cycle, un rôle encore une fois sensible. Il ressort nettement de tout ceci, que si les activités non agricoles dominant nettement les comportements du marché du travail, ces comportements sont quand même sensiblement modifiés par l'offre potentielle que constitue le chômage déguisé dans les campagnes. Tâchons maintenant de préciser ces notions pour en tirer, si possible, quelque explication de l'état actuel du marché du travail au Canada.

Pour poursuivre un peu plus loin l'analyse, nous allons donc supposer qu'en courte période, l'agriculture constitue un réservoir de main-d'œuvre, l'accroissement de la demande de main-d'œuvre dans les emplois non agricoles entraînant un transfert automatique de main-d'œuvre des emplois agricoles aux emplois non agricoles. Tout accroissement de la demande provoquerait donc alors une réallocation des facteurs qui, si elle n'entraîne pas de recul visible de la production, constitue une réduction du chômage déguisé. Cette réduction du chômage déguisé empêche cependant que le chômage visible ne soit affecté autant qu'il le serait autrement par l'augmentation de la demande.

Comme nous avons jusqu'ici assimilé demande et emploi, maintenons cette attitude et mettons en relation les variations de

l'emploi agricole et les variations de l'emploi non agricole en considérant que les premières sont fonction des secondes. On constate alors (graphique IV) qu'il existe bien une relation inverse entre les deux séries de variations, les accroissements annuels de l'emploi agricole étant compensés, dans une proportion du quart, à peu près, par des réductions concomittantes de l'emploi sur les fermes.

Graphique IV¹

Une telle constatation nous permet de comprendre les similitudes que révèle le comportement de l'offre de travail par rapport à la demande totale d'une part; et à la demande non agricole d'autre part. Elle ne nous permet pas cependant d'expliquer les différences qui sont sensibles, malgré tout, et dont la compréhension nous est nécessaire pour saisir, sur la ligne que nous nous sommes fixée, les mécanismes d'ajustement du marché du travail du Canada. Puisque nous avons décidé, au tout début de cette analyse, de considérer une situation donnée de l'emploi comme le résultat cumulatif des périodes antérieures, voyons maintenant comment dans le temps s'effectuent ces ajustements. Sur le graphique V, les points représentant les variations de l'emploi agricole et de l'emploi non agricole des dix premières années de l'après-guerre se trouvent numérotés par ordre chronologique et reliés les uns aux

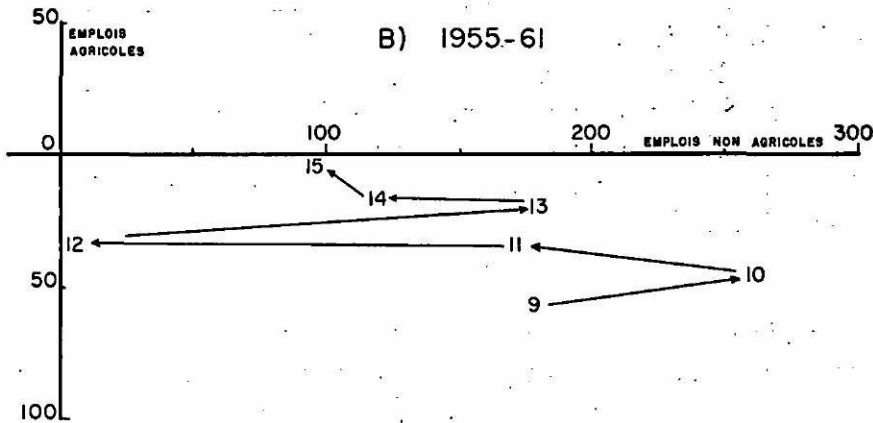
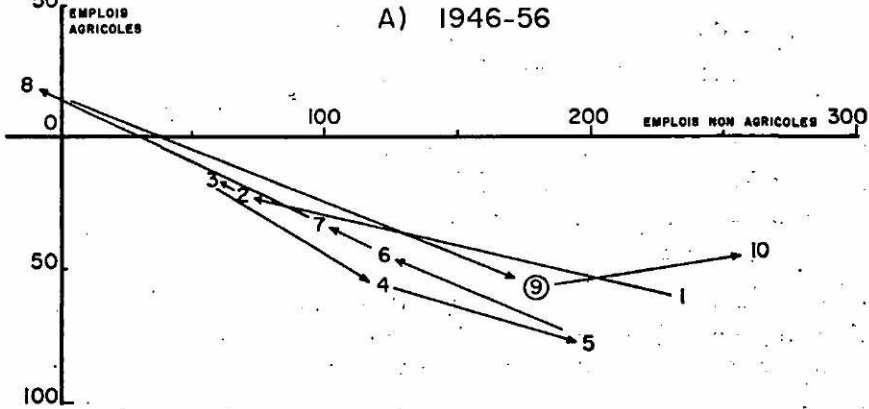
1. Source: tableau I, colonnes 1 et 2.

LE PROBLÈME DE L'EMPLOI

Graphique V

Variations de l'emploi agricole et non agricole, 1946-61

(en milliers)



autres. Au cours de cette période, et jusqu'à 1955, la relation est claire entre les deux marchés: une forte augmentation de l'emploi non agricole entraîne une forte réduction de l'emploi agricole (réduction du chômage déguisé); puis, l'augmentation de l'emploi non agricole s'atténuant d'année en année, les réductions de l'emploi agricole se font de plus en plus modestes jusqu'à ce qu'avec le début de la récession soit atteinte la plus faible augmentation de l'emploi non agricole et la plus faible réduction de l'emploi

agricole; puis le mouvement s'inverse jusqu'au point où on atteindra la phase d'accélération à la hausse du cycle et ainsi de suite. Le marché du travail apparaît donc bien formé de deux morceaux complémentaires non seulement en «longue période», mais aussi dans le cycle, tout accroissement de la demande de travail provenant du secteur non agricole entraînant une augmentation de l'offre (réduction de l'emploi) provenant du secteur agricole et entraînant, à la place d'une réduction du chômage visible, une atténuation du chômage déguisé.

À partir de 1955 cependant, ce mouvement de balancier est brisé. De 1955 à 1956, on assiste en effet à une forte augmentation de l'emploi non agricole, augmentation nettement supérieure à celle de l'année précédente; on aurait dû alors constater une réduction accrue de l'emploi agricole de 1955 à 1956, par rapport à ce qu'elle avait été de 1954 à 1955. Il n'en est pas ainsi: la réduction de l'emploi agricole de 1955 à 1956 est inférieure à celle de 1954-55. Le même phénomène se répète encore de 1958 à 1959, puis l'ajustement normal prévaut de 1959 à 1961. Mais par suite de cette série d'oscillations, tout se passe comme si le mouvement de pompage de main-d'œuvre du secteur agricole au secteur non agricole s'était peu à peu essouffé et avait cessé de répondre aux incitations de la demande non agricole, de fortes augmentations de l'emploi non agricole n'entraînant plus aucune réduction de l'emploi agricole.

* * *

En ignorant tous les autres aspects du problème, il semble donc possible d'affirmer que l'engorgement que nous constatons actuellement sur le marché du travail du Canada n'est pas le fait d'une cassure récente dans la demande, mais le résultat d'abord d'une longue période au cours de laquelle, sauf exception relevant surtout de facteurs exogènes, l'offre de travail s'est toujours trouvée en avance sur la demande, l'influence des années exceptionnelles étant peu à peu noyée par l'effet des excédents accumulés au cours des années antérieures. Un des effets importants de cet engorgement progressif a été de fermer peu à peu l'accès aux emplois non agricoles aux masses de travailleurs de la terre qui n'attendent que l'appel du marché pour venir accroître l'offre de travail dans le

LE PROBLÈME DE L'EMPLOI

secteur non agricole. Ce blocage a amené la substitution, depuis quelques années, d'un chômage déguisé persistant à la place d'un chômage visible qui aurait été encore augmenté si les mécanismes antérieurs à 1955 fonctionnaient toujours. La situation actuelle est donc le résultat d'une longue période d'incubation, mais la gravité de la situation est dans une certaine mesure atténuée, du moins extérieurement, par le blocage du mécanisme antérieur de réallocation des ressources.

Pierre HARVEY,
*professeur à l'École des Hautes Études
commerciales (Montréal).*

